

L'ESCARBOUCLE[★]

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple

N°

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

20 septembre 2006



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT

SOMMAIRE

- Environnement.....p. 2-3
- On a lu.....p. 3 et 5
- Patrimoine.....p. 4-5-6
- Actualités du Parc.....p. 6-7
- Animations.....p. 7-8

CIGOGNES NOIRES

Venues d'Europe du Nord et même parfois de l'Arctique, elles font étape sur nos lacs pour reprendre quelques forces avant de terminer leur vol migratoire en direction du Sahara.

Ce sont des migrateurs rares et difficiles à approcher, nichant habituellement au cœur des forêts. Elles étaient une vingtaine dès la fin du mois d'août à se restaurer dans les eaux douces.

Oies, grues, canards, beaucoup d'autres oiseaux traversent notre territoire ou y font étape, et nous donnent le privilège de pouvoir les observer.

A. S.



NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Voici une image qui devrait vous devenir familière dans quelque temps...

C'est en effet celle qui va attirer vos yeux en bord des routes pour vous signaler votre entrée dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. Regardez bien, vous y trouverez la terre de nos paysages et le chêne roi de nos forêts mais également l'eau des lacs et des étangs avec ses voiliers, ses pêcheurs, sa faune spécifique représentée par les grèbes en premier plan.

Vous y trouverez bien sûr ce qui caractérise le territoire (surtout à cette saison) : le vol d'oiseaux migrateurs. Ce seront des oies en l'occurrence, pour nous différencier du Der dont la grue est l'emblème.

L'impression de sérénité qui s'en dégage et qui veut marquer l'identité du territoire sera, nous l'espérons, une invitation supplémentaire à la découverte ou à la redécouverte de ces lieux.

La création de cette image a été faite par l'entreprise Becard de Dosches, sous la conduite de la commission communication du Parc, dans le respect des normes de coloris et de proportions liées à ce genre de signalétique. Un appel d'offre a été lancé pour la réalisation des panneaux dont la taille devrait être de deux mètres cinquante par un mètre quatre-vingts. On ne devrait donc pas les manquer!

Armande SPILMANN



Stéphane GAILLARD

RAPINAT À PINEY : LE SAC PLASTIQUE DANS TOUS SES ETATS



Un plastique sans complexe

« Assassin! » s'indigne une dame émue par la mort d'animaux marins étouffés par des sacs plastiques. L'industriel interpellé n'a guère le loisir d'argumenter. Le sujet est plus complexe qu'il y paraît.

De telles anecdotes, J.-L. Rapinat pourrait en raconter des dizaines. L'entreprise qu'il dirige à Piney avec son frère Rodolphe a une capacité de production de 300 000 sacs par jour. Treize employés, des machines adaptées à chaque tâche réalisent l'impression, la mise en forme, le conditionnement et la commercialisation. Sacs poignée, sacs bretelles, sacs à anses sont destinés pour 80 % à des boutiques. Cela va de la crêpe bretonne au parfum de luxe, des vêtements aux sachets pour le transport d'analyses sanguines. L'entreprise gère également les stocks de ses clients et propose des sacs papier. Tous ces produits sont recyclables et biodégradables.

La molécule D2W...

Le procédé utilisé par l'entreprise Rapinat aboutit à une dégradation par oxydation. La matière première est livrée en rouleaux. Le polyéthylène est traité de façon à le rendre friable. La molécule D2W, à la base de ce processus permet de décomposer le plastique en eau et en carbone qui retournent au cycle naturel. Les essais réalisés à Piney montrent que le sac, mis en contact avec le sol, à l'air libre, noircit, puis se délite en quelques mois.

Préparer l'avenir

Néanmoins, l'entreprise Rapinat est consciente du problème posé par l'utilisation des énergies fossiles. L'usage de l'amidon de maïs ou d'autres dérivés végétaux a été étudié. Actuellement les prix de revient sont très supérieurs et nécessitent des investissements importants. Les produits de substitution soulèvent d'autres questions : utilisation de variétés génétiquement modifiées (plantes-usines), risques liés à des productions agricoles intensives.

Ne me jetez pas!

Chacun a en mémoire les guirlandes crasseuses de débris piégés par les clôtures, les fossés souillés après un week-end ensoleillé non loin de nos villas. Le pollueur en l'occurrence n'est pas le sac, mais celui qui le jette. L'IFREMER (Institut Français de Recherches pour l'Exploitation de la Mer) estime à 120 millions le nombre de sacs plastiques sur les côtes françaises. 60 à 95 % des déchets trouvés en mer seraient des emballages plastiques. Ceux-là même qui étouffent les animaux consommateurs de méduses (tortues de mer, baleines...).

Quelque soit le produit ou le mode de fabrication, rien ne supprimera les effets de rejets sauvages de déchets. Qu'on adopte le sac à utilisation unique, le cabas souple, le cabas de grand mère ou le sac papier, le consommateur est mis devant ses responsabilités en matière de déchets. « Ne me jetez pas », telle est la consigne. Et trions, trions pour la planète!

Gérard LE BERRE



BIODÉGRADABLES ?

- Biodégradable : c'est la décomposition de matières organiques par des micro-organismes.
- Le polyéthylène additivé (Néosac) se délite lui, selon un processus d'oxydation.

LA LOI

- Le décret n°92-377 du 1^{er} avril 1992 oblige tout producteur à contribuer financièrement à l'élimination des déchets d'emballages « point vert ».
- la loi d'orientation agricole 2006 vise à interdire les sacs et emballages en plastique non dégradables sur le territoire français à partir du 1^{er} janvier 2010. Le

Sénat a limité cette décision aux seuls sacs de caisse à usage unique (15% des sacs utilisés).

L'AVIS DE L'ADEME :

"Le recours aux biomatériaux n'est cependant pas synonyme d'absence totale d'impact sur l'environnement. Il est donc indispensable d'accompagner le développement de l'utilisation de sacs biodégradables d'une communication grand public insistant sur la nécessité de ne pas les abandonner dans la nature."

LECTURE :

« Matières plastiques et environnement » Claude Duval.

Objet jeté

Paquet de cigarette
Chewing-gum
Polystyrène
Papier
Brique de lait
Canette
Sac plastique

Durée de vie

6 mois
5 ans
1000 ans
2 à 5 mois
5 ans
80 à 100 ans
450 ans

Sites à consulter :

<http://www.rapinat.fr/lien9.htm>
<http://www.rapinat.fr/>
<http://www.degradable.net>
<http://www.infoscience.fr>
<http://www.fne.asso.fr>

LES PICS



Dans la famille des pics, on connaît surtout le pic vert ou « pivert » car c'est celui qui fréquente les vergers et jardins de nos villages à la recherche de fourmières. Comme tous les pics, on le reconnaît à son vol onduleux, par contre il tambourine rarement comparé à ses cousins forestiers.

Lors d'une balade en forêt au printemps, il vous arrive d'entendre les martèlements ou tambourinages du pic épeiche, gros comme un étourneau, l'oiseau noir et blanc avec une tache rouge sur la nuque marque ainsi son territoire.

Cousin proche par la taille et la couleur mais plus rare, c'est le pic mar (voir photo) qui tambourine peu mais à un

chant très caractéristique à la fois plaintif et nasillard.

Le pic épeichette, bigarré lui aussi mais guère plus gros qu'un moineau, est le plus petit de la famille, il martèle à la vitesse d'une mitraille.

De la taille d'une corneille, le pic noir est le plus grand. Agrippé au tronc d'un gros hêtre, il confectionne sa loge pour y faire son nid, car tous les pics sont cavernicoles.

Enfin le dernier et le plus rare ressemble au pic vert mais s'en distingue par un habitat plus forestier et par un cri plus monotone, c'est le pic cendré. La Forêt d'Orient est une des dernières régions de France à l'abriter encore (4 ou 5 cou-

ples) et on vient même d'Angleterre pour le voir.

Ils sont donc six, tous protégés depuis que les forestiers ont compris leur utilité: celle de débarrasser les arbres des insectes xylophages. Ainsi ne soyez pas surpris de voir aujourd'hui des arbres morts sur pied, des « chandelles », marqués à la peinture bleue, on laisse dépérir ses arbres au bois tendre pour y attirer les pics qui trouvent là gîte et couvert, et également une bonne caisse de résonance pour y lancer son roulement de tambour.

Stéphane GAILLARD
Réserve naturelle
nationale Forêt d'Orient

ATTENTION MANIFESTATION !



Stéphane GAILLARD

Huit hérons pourprés (dont celui-ci) ont été vus ensemble sur le lac du Temple. Outre sa couleur, le pourprés se distingue du héron cendré par une taille plus petite, une allure plus svelte, un bec plus long et moins épais et un vol plus rapide.

Très discret, il aime les eaux douces peu profondes et niche généralement dans les roselières. Il acquiert cette jolie couleur progressivement avec son plumage adulte.

A. S.

ON A LU

Des Plantes, des Hommes, un Territoire.

Recueil ethnobotanique



« DES PLANTES, DES HOMMES, UN TERRITOIRE. RECUEIL D'ETHNOBOTANIQUE » PAR FRANCK JAROSZ

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, et au delà le département, ont la chance d'avoir attiré l'attention d'un chercheur passionné. Franck Jarosz a collecté patiemment recettes et croyances, savoir-faire et astuces, jeux d'enfants et pratiques sociales. Au cœur des comportements, les plantes et leurs pouvoirs, magiques ou triviaux, ludiques ou gustatifs.

Un recueil édité par le Parc qui redonne vie et saveur aux paroles oubliées. La forme se veut simple, comme les plantes qu'on appelle ainsi pour leur pouvoir médicinal. Comme les jardiniers, les enfants,

les mères et les fillettes qui s'expriment avec leurs mots et leur sincérité. Cela donne des titres alléchants: « *Denise, Amandine, Christelle et le lierre* », « *Claude et l'infusion de gorge* », « *Océane et les bijoux* ». C'est dire que la poésie n'est pas loin: « *Ma fleur préférée est la pensée, dit Paul... c'est comme un médicament... elle me regarde.* »

Il faudrait pouvoir tout citer, tant ce recueil est riche et précieux. Le mieux est de se le procurer. A la Maison du Parc, au cœur de la Forêt d'Orient.

Gérard LE BERRE

LE CENTRE D'INITIATION À LA NATURE "YVONNE MARTINOT"

Le Centre Yvonne Martinot géré par la Fédération des Œuvres laïques de l'Aube - devenue Ligue de l'Enseignement - est situé au cœur du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, à Mesnil-Saint-Père, à 800 mètres de la plage, sur un terrain de 500 mètres carrés.



Le Centre Yvonne Martinot

D'où lui vient ce nom ?

Yvonne Martinot est née en avril 1900 à Mesnil-Saint-Père, de famille paysanne. C'était une maîtresse femme, énergique, volontaire, dévouée aux autres, malgré un handicap douloureux : à l'âge de 2 ans, elle eut les 2 jambes coupées par une faucheuse conduite par son père*. Pour l'obtention de son certificat d'études, ses parents lui offrirent un appareillage artificiel, très douloureux à supporter. Elle surmonta son handicap à la force de son caractère et de son énergie. Son institutrice M^{lle} Partout, ayant remarqué ses capacités, l'incita à poursuivre des études d'enseignante, ce qu'elle réussit brillamment. Elle devint plus tard

directrice d'école, militante, adepte de l'École moderne et ouverte à la nature. En 1957, elle fonda l'Amicale Jeunesse de Mesnil-Saint-Père. Elue présidente, elle céda à son association une ancienne ferme familiale. Puis en 1966, le Conseil d'Administration de l'Amicale autorisa le rachat par la Fédération des Œuvres laïques de cette ferme.

Cette vente était liée à des conditions particulières, dictées par une femme qui a voué sa vie aux jeunes, à l'éducation, à l'environnement.

Les locaux devaient être mis à la disposition des enfants et devenir des lieux de loisirs et de vacances. Les activités devaient avoir un caractère éducatif.

Yvonne Martinot est décédée en 1985 à Troyes, ayant eu la satisfaction de voir ses souhaits pleinement honorés par la FOL.

Des activités diversifiées

À l'origine de son fonctionnement, la structure inaugurée en 1980 par le Ministre du Temps libre André Henri, était un centre d'accueil de colonies de vacances fonctionnant essentiellement en juillet et août, sur le mode d'un camp lourd, grandes tentes du type Marabout et bénéficiant de structures bâties pour la restauration et les activités (environ 200 enfants accueillis par an).

Depuis, la FOL a diversifié et amplifié ses activités et en 1994 s'y ajoutait une orientation d'accueil de séjours scolaires dont le socle pédagogique reposait sur l'Éducation à l'Environnement, avec ensuite un bâtiment d'hébergement de 30 lits (3000 journées classes d'environnement).

En 1996, création d'une cantine scolaire pour les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Au départ fonctionnant avec 5 enfants, il est passé aujourd'hui à une soixantaine.

Le Centre Yvonne Martinot tend à devenir centre de ressources pour la population locale. La FOL crée alors un centre de loisirs le mercredi et un club de jeunes CPN (Connaître et Protéger la Nature) qui mène des actions expérimentales : installation de nichoirs, nettoyage et agencement des mares, création des sentiers pédagogiques etc... Sont proposés également des stages nature, théâtre, ateliers mémoire. Deux fois par mois, les aînés du 3^e âge déjeunent avec les enfants et terminent la journée en leur compagnie.

Le Centre Yvonne Martinot prépare et gère de janvier à avril la Route des Salamandres qui consiste à empêcher les amphibiens, en période de reproduction (migration de la forêt vers les plans d'eau), de se faire écraser par les automobilistes.

Au titre de ses activités environnementales, le Centre Yvonne Martinot prend le nom de CIN (Centre d'Initiation à la Nature) et est reconnu comme tel par les autorités locales.



Ecole de Mesnil-St-Père vers 1900

Yvonne MARTINOT



Une convention le lie au Syndicat mixte du PNRFO qui lui a confié la gestion du Centre d'Education permanent à l'Environnement du pavillon Saint-Charles pour l'accueil de classes de découverte et de centres de vacances. Un nouveau bâtiment dédié à l'écologie 2005 voit la réalisation d'un projet long-temps en gestation et qui aura dû surmonter bien des difficultés: l'extension du Centre Yvonne Martinot. Inauguré en janvier 2006 en présence de tous les par-

tenaires, les élus et la déléguée régionale au Tourisme, le nouveau centre est attrayant, moderne, confortable et fonctionnel, d'une superficie de 600 mètres carrés, offrant 20 nouveaux lits portant ainsi la capacité d'accueil à 44 places avec des salles de réunion, bibliothèque etc. Et cerise remarquable sur le gâteau, la nouvelle structure est entièrement dédiée à l'environnement et au développement durable. Elle est bâtie à partir de matériaux respectueux de la nature.

Caractéristique non négligeable, le centre est entièrement chauffé par la géothermie, un système qui utilise la chaleur naturelle de la terre, récoltée grâce à 600 capteurs répartis autour du bâtiment, ce qui permet un chauffage entièrement naturel. Orientée est/ouest, la construction permet également de conserver un maximum de luminosité pour les espaces loisirs et jeux en la protégeant de l'écoulement des pluies.

Le Centre Yvonne Martinot a l'ambition de contribuer à l'intercommunalité, en tant que vecteur de l'animation locale, de participer au développement durable dans une partie du territoire de la Forêt d'Orient, d'être un acteur de l'action éducative citoyenne pour, comme le souhaitent ses responsables, « Que hommes, animaux et plantes vivent en parfaite harmonie ».

Yvette PEUCH

* *Cet accident nous semble aujourd'hui exceptionnel, mais à l'époque il était, hélas, assez fréquent. En effet, la barre de coupe était située à l'arrière des faucheuses, donc non visible par le conducteur. Un modèle de ce type est conservé à l'Ecomusée de Brienne-la-Vieille.*

ON A LU

LE JOURNAL DE BORD DE L'IIBRBS

Dans le « *Journal de bord 2005* » de l'IIBRBS - Les grands Lacs de Seine, qui retrace le bilan des actions menées cette année-là par cet établissement public, deux informations intéressantes font revivre le passé:

La première concerne la Maison des Lacs de Mesnil-Saint-Père où un espace de 70 mètres carrés a été réservé à l'IIBRBS, à sa demande, pour faire connaître au grand public les missions et le rôle de l'institution, tant par la documentation mise à la disposition des visiteurs que par les nombreux outils de sensibilisation qu'il contient, dont, notamment, une maquette du lac réservoir Aube.

Ceci nous rappelle - avec regret - la Maison de l'eau à Brienne-la-Vieille (1), malheureusement abandonnée par le Comité syndical en 2003 sans questionnements ni remords, bien que ce projet fut inscrit dans la charte actuelle et malgré l'aide promise dans la convention d'application de la charte signée entre l'Etat et le Syndicat mixte. C'est à la demande du Parc que l'IIBRBS avait alors

accepté d'y présenter ses ouvrages et d'expliquer leur fonctionnement.

La deuxième information concerne la collection de livres consacrés aux barrages-réservoirs des grands Lacs de Seine. On connaît les réserves exprimées sur l'ouvrage relatif au lac d'Orient (2). Le Journal de bord précise que cette série d'ouvrages a pu être réalisée grâce aux témoignages des personnes qui les ont vécus, qu'ils aient été opposés à ces constructions comme pour les lacs de Seine (lac d'Orient) et Marne (lac du Der) ou acteurs d'une concertation comme pour le lac-réservoir Aube (lacs du Temple et d'Amance).

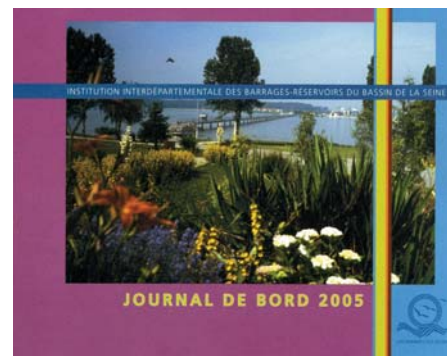
Sur ce dernier point, on se souviendra que, lors de la création du barrage-réservoir Seine, le Parc n'existait pas encore, alors que c'est à son initiative, grâce à l'intervention de son président M. Pierre MICAUX, que s'est instaurée, sous son égide, la concertation d'ailleurs prévue par la charte de 1970. Cette concertation s'est réalisée à la Maison du Parc à travers un certain nombre de groupes de

travail réunissant les délégués de l'IIBRBS, les élus départementaux et communaux concernés, les représentants des différentes activités en présence: protection de la nature, pêche, agriculture, forêt, etc. Cela méritait d'être signalé.

Jacques LOISEAU
Directeur honoraire du PNRFO.

1. Cf « *L'eau et les rêves* » in L'Escarboucle n°48 automne 2002.

2. Cf « *On a lu* » in L'Escarboucle n° 57 hiver 2004.



Charte suite

On arrive maintenant dans la 2^e phase de la révision.

La première version du projet de charte a été examinée le 26 juin dernier par la Commission Nationale pour la Protection de la Nature en présence des responsables du Syndicat mixte. Les rapports de la Fédération des Parcs, du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et du CNPN ont été transmis au Parc afin qu'il fasse les ajustements nécessaires.

Il ressort de ces avis :

- que le projet de charte manque de clarté et qu'il va falloir définir des programmes et des actions précises sur lesquels devront s'engager tous les partenaires.
- que le volet « urbanisme » doit être mieux encadré dans la charte (organisation de l'espace, orientations architecturales...). Il serait souhaitable que le Parc soit porteur d'un SCOT (Schéma de cohérence territoriale),
- que la notion d'identité du territoire doit être préservée (Champagne humide), le Parc ne pouvant coller aux limites administratives,
- que les projets touristiques prévus sur le territoire doivent être précisés,
- que le Parc (dont le budget global se situe en dessous des PNR de même importance) doit avoir les moyens de ses ambitions,
- que la représentation du territoire est trop faible et qu'un rééquilibrage général des représentations serait nécessaire.

Nous ne pouvons qu'adhérer à ces observations qui devront être prises en compte dans la nouvelle version qui devrait être présentée à la Région cet automne. Après son acceptation, le projet de charte sera soumis à enquête publique au printemps.

Compte tenu du retard pris, le Comité syndical a demandé à la Région et au Ministère une prolongation de validité de l'ancienne charte et un délai de réalisation de la nouvelle de un an.

A. S.

A PROPOS DE LOUISE FLEURIOT



Les 8 et 9 avril dernier, dans le cadre du forum inter-générationnel qui s'est tenu à Lusigny, dix élèves de quatrième du collège, avec la participation de leur professeur de français, ont donné une lecture-spectacle consacrée à l'affaire Louise Fleuriot.

Qui était Louise Fleuriot ?

Cette jeune fille est citée dans la géographie de l'Aube de Paul Lescuyer parue en 1884, comme un des personnages célèbres nés à Lusigny au même titre que Charles Delaunay, astronome, qui a donné son nom au collège.

Pourquoi cette modeste servante a-t-elle pu accéder à la célébrité à la fin du XIX^e siècle ? C'est ce que je vais essayer d'expliquer en ces quelques lignes.

D'abord, il faut préciser que Louise Fleuriot n'est pas née à Lusigny, mais à Daudes (commune de Montaulin) le 29 janvier 1785. C'est parce que ses parents se sont installés à Lusigny, au hameau de Fontaine, qu'elle se dira native de Lusigny.

En 1808, Louise est domestique à la ferme du château de Courcelles, entre Clérey et Villemoyenne. A cette époque, ce domaine appartient à Monsieur Piot de Courcelles. La ferme est tenue par les époux Honnet qui se sont mariés à Montiéramey en 1792.

Au début de l'année 1808, M. de Courcelles a fait savoir aux époux Honnet, qu'il ne renouvellerait pas leur bail à la Saint-Georges prochaine.

Le lundi 15 février 1808, vers dix heures du soir, un début d'incendie se déclare dans une meule de paille près de la bergerie. Rapidement éteint, il n'a pas de conséquences graves. Mais, le lundi suivant, le 22, un nouvel incendie embrase une grange et un début de feu est découvert dans l'écurie aux vaches.

L'enquête commence. Louise Fleuriot et Marie-Madeleine Laplanche, la femme Honnet vont occuper l'essentiel des investigations du lieutenant de gendarmerie Millard. Pour la fermière, les soupçons peuvent se comprendre, elle et son

mari doivent quitter les lieux, cela peut être une vengeance.

Mais pourquoi Louise Fleuriot ?

Je n'entrerai pas dans les détails, mais un certain nombre d'indices et son attitude la rendent suspecte aux yeux des enquêteurs. Des empreintes trouvées à proximité de la grange correspondent à ses sabots. Elle accuse un ancien domestique de Monsieur de Courcelles, Claude Durand. Elle est conduite à la prison de Troyes ainsi que Durand. Quelques jours plus tard, elle se rétracte, innocente Durand, accuse sa maîtresse de lui avoir promis de l'argent pour mettre le feu dans l'écurie aux vaches. Arrestation de la fermière, confrontations, la vérité n'est pas évidente.

Le procès devant la cour criminelle spéciale du département de l'Aube a lieu le 20 mai 1808. Le jury populaire n'existe pas. Le tribunal est composé de six juges. Au terme des délibérations, Louise n'est pas convaincue d'avoir mis le feu à la meule, ni à la grange, mais elle est reconnue coupable de la tentative d'incendie dans l'écurie aux vaches. A cette époque, cet acte est un crime passible de la peine de mort. Ce sera donc la sentence prononcée par la cour : «... en conséquence, la cour ordonne qu'elle sera conduite sur la place publique de cette ville, revêtue d'une chemise rouge, pour y avoir la tête tranchée par l'exécuteur des arrêts de la cour, et ce, sur un échafaud qui sera à cet effet dressé sur ladite place publique ».

Le code pénal de l'époque ne prévoyant aucune possibilité d'appel ni de demande de grâce, la sentence sera exécutée le lendemain 21 mai sur la place du marché au blé, aujourd'hui place de la Bourse et le corps inhumé dans le cimetière de Clamart que l'on peut situer entre la rue de la Paix et la rue Diderot.

Quant à Marie Madeleine Laplanche, femme Honnet, elle sera acquittée.

Il ne fait aucun doute que Louise Fleuriot a joué un certain rôle dans cette affaire, elle n'est pas totalement innocente, mais de là à encourir la peine de mort... Aujourd'hui, un jury populaire ne la condamnerait certainement qu'à une peine légère.

J'emprunte à monsieur Jules Brégeault, auteur d'un petit ouvrage sur les causes célèbres du département de l'Aube paru en 1892 quelques lignes qui expliquent pourquoi la mémoire populaire a longtemps conservé le souvenir de Louise Fleuriot :

« Sans doute, lorsqu'on vit cette belle jeune fille, vêtue de la chemise rouge des incendiaires, la tête encore couverte de la

coiffure du temps dont elle a conservé le nom, (le beau toquat, coiffé champenoise portée dans la région) s'avancer vers l'échafaud, une immense pitié saisit la foule, vivement frappée du contraste entre cette jeunesse, cette beauté d'une part, et ce supplice infâme de l'autre. C'est de ce sentiment d'universelle pitié qu'est née la légende de l'innocence de Louise Fleuriot ». Cette légende n'a donc pas manqué d'inspirer la littérature locale. L'ouvrage le plus connu et qui eut un grand succès lors de sa parution en 1881, est le roman de Louis Ulbach intitulé: « La Fleuriote ou le Beau Toquat ».

Louis Ulbach, journaliste, écrivain, est né à Troyes en 1822. Dans ce roman, il mêle

réalité et fiction mais c'est surtout un hymne à la grâce et à l'innocence de son héroïne. Le journal « Libération Champagne » l'a publié sous forme de feuilleton en 1948.

C'est donc un parallèle entre la réalité de la procédure reconstituée grâce aux archives départementales et quelques extraits du roman de Louis Ulbach que la lecture-spectacle donnée par les jeunes lecteurs a voulu modestement établir. J'ajoute enfin que « l'Affaire Louise Fleuriot » a donné lieu à la création de plusieurs pièces de théâtre mélodramatiques dont l'une fut représentée à Lusigny au début du siècle dernier.

Jacques DELANOUE

ANIMATIONS



Samedi 22 juillet, après les explications données sur l'église de Longsols par M^{me} Mergey, une partie du groupe a pu apprécier la visite et la dégustation proposées à L'Escargotière des Lacs.

Samedi 2 septembre, une trentaine de personnes ont découvert, guidées par M^{me} Pieltin, le charmant village de Briel-sur-Barse.



RANDONNÉE GOURMANDE

Après le traditionnel Brevet Pédestre du Parc et la nouvelle randonnée au crépuscule, une autre façon de randonner vous a été proposée dimanche 10 septembre : la randonnée gourmande.

La randonnée gourmande, c'est une autre façon de découvrir le territoire en alliant nature, culture... et plaisirs de la bouche. Pratiquement, c'est un vrai et bon repas des produits du terroir traversé, échelonné sur le parcours.

Dans cette première version, les participants ont pu savourer l'apéritif local (Magra bendi) dans la superbe « grange de Lusigny » avant de se diriger vers Courteranges pour le plat principal. Une petite halte au retour en bordure de canal et de vélovoie pour le fromage, des indications données par les accompagnateurs tout au long du trajet et un retour à la grange pour un dessert un peu tardif mais ô combien apprécié!

La centaine de participants s'est déclarée ravie de cette formule amusante et conviviale et nous a recommandé de prévoir d'accueillir plus de marcheurs gourmands l'an prochain!



ACTUALITÉS DU PARC

Pôle d'excellence rurale

Nous vous avons parlé dans le n° 62 du projet déposé conjointement par le PNRFO et le nord-est aubois intitulé « L'homme Oiseau des grands Lacs de Champagne ». Ce projet classé dans la catégorie « patrimoines et tourisme » et regroupant un ensemble de projets émanant du territoire (dont le centre de ressourcement de Vendeuvre-sur-Barse) a été retenu au titre de la première session. Encouragé par ce succès, le Parc avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de l'Aube a entamé un travail en vue du dépôt d'une nouvelle candidature dans le domaine de l'éco-construction et de la thématique « bois chanvre » en particulier. Parmi les projets recensés figureraient la réalisation de logements sociaux par Troyes Habitat, la construction d'une grange attenante au futur moulin par l'association des Moulins à vent champenois, ou la réalisation d'un centre d'hébergement de loisirs pour personnes handicapées à Géraudot par l'association Handiclub.

SIG

Le Syndicat mixte s'est doté d'un Système d'Information Géographique (SIG) et l'a nommé et identifié:



Les cartes produites par le Parc seront donc estampillées de ce logo.

IMPORTANT POUR LES PARCS

Le conseil d'Etat a annulé le 10 juillet dernier un arrêté ministériel déclarant d'utilité publique la création d'une ligne électrique dans le Parc naturel régional du Verdon. Il a considéré qu'un Parc est un espace remarquable à protéger et de ce fait accordé une valeur juridique à sa charte. Cette décision pourrait faire jurisprudence et conforter ainsi les Parcs dans leurs missions.

A. S.

ANIMATIONS

CHERCHÉ / TROUVÉ

Cherch. local pr assoc ut. publ. Bureau + salle réunion & archives.

L'escarboucle n° 63 a présenté la nouvelle Maison des Lacs. Vous avez appris de ce fait la destruction programmée de l'actuelle Capitainerie de Mesnil-Saint-Père. Pas de chance pour l'Association des Amis du Parc qui y était hébergée. Il y avait lieu d'être inquiets. Plus fourmi que cigale, l'AAP craignait d'avoir à valser une fois « la bise venue » ! Le secours est venu de la mairie de Dosches et de son Maire Evelyne Perrot, qui a très gentiment proposé d'accueillir l'association dans un bureau actuellement inutilisé. Grand merci à elle !

Cette situation devrait être provisoire jusqu'à la réalisation de l'agrandissement de la Maison du Parc, où un bureau devrait nous être réservé, le Parc respectant ainsi l'engagement d'hébergement de l'Association, pris à sa création.

**A noter cette nouvelle adresse à partir du 15 octobre
Association des Amis du PNRFO - Mairie - 10220 DOSCHES**

LE GIBIER À L'HONNEUR DU DEUXIÈME LIVRE DE RECETTES DE L'OFFICE DE TOURISME



Après le succès du premier livre consacré aux recettes de poissons d'eau douce, l'Office de tourisme intercommunal des Grands Lacs et de la Forêt d'Orient édite un deuxième ouvrage, dédié au gibier. Dix-sept recettes ont été concoctées et communiquées aimablement par des particuliers, des grands chefs et des restaurateurs de la région. A l'instar du premier tome, chaque recette est écrite à la main et illustrée par une aquarelle de Sylvie Vernageau, talentueuse artiste auboise. Ce livre original sera disponible à partir de la fin septembre à la Maison du Parc, et présenté au grand public à la Maison du Boulanger à Troyes. Il est proposé au prix de 35 euros et sera également en vente dans toutes les bonnes librairies locales.

Office de tourisme intercommunal des Grands Lacs et de la Forêt d'Orient
Maison du Parc 10220 Piney
Tél : 03 25 43 38 88 - info@pnrfo.org

Office de tourisme intercommunal des Grands Lacs et de la Forêt d'Orient
Maison du Parc 10220 Piney
Tél : 03 25 43 38 88 - info@pnrfo.org

Lancement d'un concours pour les écoles du Parc sur le thème du moulin

L'Association des Moulins à vent champenois réalise actuellement à l'identique un moulin à vent sur le territoire de Dosches. Pour valoriser ce projet exemplaire, l'Association des Amis du Parc, aidée par l'Association des Délégués départementaux de l'Education nationale, propose :

CONCOURS
DE PRODUCTIONS ENFANTINES
COLLECTIVES

Sur le thème du MOULIN

Ce concours est ouvert
à toutes les classes
situées dans le territoire du Parc
naturel régional de la Forêt d'Orient
(ou proches)
pour des œuvres d'enfants

Date limite des inscriptions :
1er novembre 2006

Date limite de dépôt des réalisations :
15 mai 2007

ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT

ADEN

Association des Moulins à vent champenois

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Exposition des œuvres: juin 2007
Toutes les classes participantes seront récompensées.
Renseignements et règlement complet du concours disponibles au bureau de l'association des Amis du Parc.

NOS PROCHAINES RANDONNÉES

DATE	THEME	RV
Samedi 7 octobre	Nuisement - Montmartin-le-Haut	14 h 00 - Parking de l'église
Samedi 4 novembre	La Rothière - Dienville - Circuit Napoléon	13 h 30 - Ecomusée de Brienne-la-Vieille
Samedi 9 décembre	Bossancourt	13 h 30 - Atribus sur la départementale

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2006

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 €

Abonnement Escarboucle seul : 14 €

Adhésion individuelle + abonnement : 21 € Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de :

"L'ASSOCIATION DES AMIS DU PARC"

et à envoyer sous enveloppe au secrétariat de L'Escarboucle :

La Capitainerie - 10140 MESNIL SAINT PÈRE

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : http://amisdupnrfo.free.fr

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre

Comité de rédaction :
A Spilmann
J.-M. Demarson
M. Louis
Y. Peuch
M. Pouyet
A. Joachim
A. Wiczorek
G. Vautrin
M.-P. Framery

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO

Commission paritaire 0108 G 87749 - mars 2006 -
ISSN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.
Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE
Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.